



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>13759</b>	De <b>Mme Julie Lechanteux</b> ( Rassemblement National - Var )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports aériens	<b>Tête d'analyse</b> >Suppression des vols Air France entre Nice et Paris-Orly	<b>Analyse</b> > Suppression des vols Air France entre Nice et Paris-Orly.
Question publiée au JO le : <b>12/12/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>09/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Julie Lechanteux interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, au sujet de la suppression prévue des vols de la compagnie Air France au départ de l'aéroport Nice-Côte d'Azur à destination de l'aéroport de Paris-Orly d'ici 2026. Cette liaison aérienne revêt une importance cruciale pour la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, tant sur le plan économique que pour la mobilité de ses habitants. Sur le plan économique, cette liaison aérienne constitue un pilier essentiel du réseau logistique régional. Elle favorise les échanges commerciaux, stimulant ainsi le dynamisme économique local, le tourisme d'affaires et le développement des entreprises dans la région. De plus, elle joue un rôle majeur, que ce soit pour des motifs professionnels, familiaux ou touristiques. De nombreux habitants dépendent de cette liaison directe avec la capitale. La suppression de cette liaison aurait un impact significatif sur la facilité de déplacement des voyageurs, compromettant ainsi leur mobilité quotidienne ainsi que leurs projets professionnels ou personnels. Mme la députée souhaiterait obtenir des détails sur les raisons sous-tendant cette décision. Consciente des enjeux liés à la connectivité de la région avec la capitale et le reste du pays, elle tient à appeler l'attention du ministre sur l'absence actuelle d'une liaison ferroviaire rapide, notamment un TGV reliant Nice à Marseille depuis l'Est-Var ou les Alpes-Maritimes. Actuellement, cette ligne aérienne demeure le moyen le plus rapide pour se rendre à Paris. Elle demande à M. le ministre s'il envisage d'engager un dialogue avec les élus locaux concernés, la compagnie aérienne ainsi qu'avec le Groupe Aéroports et les Aéroports de Paris. Elle aimerait savoir si le Gouvernement compte s'opposer aux suppressions des activités d'Air France de l'aéroport d'Orly vers celui de Nice Côte d'Azur.